

17/01/2025

Durée de la procédure : 2'

À partir de janvier 2025, la cotisation CASC-SVP (Comité d'Action Social et Culturelle du Spectacle Vivant Privé) qui s'adresse aux employeurs relevant de la convention collective « Spectacle vivant privé » doit être déclarée dans la DSN. Afin d'en faciliter l'envoi, nous avons créé des modules spécifiques dans le noyau. Il s'agit des modules :

- ✓ **1490/00 « CASC-SVP INTERMITTENT CADRE »**
- ✓ **1490/01 « CASC-SVP INTERMITTENT NON CADRE »**
- ✓ **1490/02 « CASC-SVP ARTISTE »**
- ✓ **1490/03 « CASC SVP PERMANENT »**

Nous vous recommandons fortement d'utiliser ces nouveaux modules.

**Les manipulations suivantes sont à effectuer dans tous les dossiers pour lesquels la cotisation CASC-SVP est due.**

### Procédure d'activation du nouveau module

Au menu de Studio, cliquez sur « **Paramétrage** » puis sur « **Plan de Paye Dossier** ». Demandez un accès au module **1490**.

Positionnez-vous sur le premier module par défaut, les modules de cotisations CASC-SVP sont désactivés.

Attention : En fonction des options que vous avez sélectionnées dans le paramétrage du dossier (« **Paramétrage** » / « **Dossier** » / Onglet « **Paramètres** » / « **Lignes présentes dans le plan de paye** ») soit :

- ✓ Les 4 modules (**1490/00 « CASC-SVP INTERMITTENT CADRE »**, **1490/01 « CASC-SVP INTERMITTENT NON CADRE »**, **1490/02 « CASC-SVP ARTISTE »** et **1490/03 « CASC-SVP PERMANENT »**) seront affichés.
- ✓ Les 3 modules des salariés intermittents (**1490/00 « CASC-SVP INTERMITTENT CADRE »**, **1490/01 « CASC-SVP INTERMITTENT NON CADRE »** et **1490/02 « CASC-SVP ARTISTE »**) seront affichés.
- ✓ Seul le module **1490/03 « CASC-SVP PERMANENT »** sera affiché.

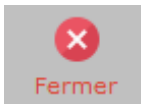
Date dernière modification du Noyau : 17/01/2025

Accès au module: 1490

Ok	Mod	/	Libellé	Ty	Valeur Taux	Valeur Euro	Net Social	Livre Base	Livre Résultat	Livre Résultat 2	Début validité	Fin validité	Actif
	1490		CASC-SVP INTERMITTENT CADRE	M	0,4000				CASC SVP				Non
	1490	1	CASC-SVP INTERMITTENT NON CAD	M	0,4000				CASC SVP				Non
	1490	2	CASC-SVP ARTISTE	M	0,4000				CASC SVP				Non
	1490	3	CASC-SVP PERMANENT	M	0,4000				CASC SVP				Non
	1495		PROVISIONS CONGES	M	10,0000				PROVCONG				

Dans la colonne « **Actif** » sélectionnez l'option **OUI** (une fois sélectionnée la mention « **OUI** » va s'effacer, cela est tout à fait normal).

Ok	Mod	/	Libellé	Ty	Valeur Taux	Valeur Euro	Net Social	Livre Base	Livre Résultat	Livre Résultat 2	Début validité	Fin validité	Actif
	1490		CASC-SVP INTERMITTENT CADRE	M	0,4000				CASC SVP				OUI
	1490	1	CASC-SVP INTERMITTENT NON CAD	M	0,4000				CASC SVP				
	1490	2	CASC-SVP ARTISTE	M	0,4000				CASC SVP				
	1490	3	CASC-SVP PERMANENT	M	0,4000				CASC SVP				
	1495		PROVISIONS CONGES	M	10,0000				PROVCONG				

Cliquez sur le bouton  et à la question « **Mise à jour des fichiers ?** » cliquez sur **OUI**.

**Vous avez déjà un/des module(s) de cotisation CASC-SVP de paramétré(s) (et d'activés) dans votre plan de paie**

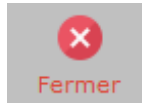
Comme nous vous recommandons d'utiliser le module que nous avons spécifiquement créé dans le noyau, il convient de désactiver celui/ceux que vous utilisiez jusqu'à présent (afin d'éviter une double cotisation).

Pour connaître le numéro de votre module, lancez un historique des bulletins sur une période où la cotisation CASC-SVP a été calculée et localisez la ligne ; le numéro du module se trouve en début de ligne (dans notre exemple nous allons dire qu'il s'agit des modules 1444/00 et 1444/01).

Au menu de Studio, cliquez sur « **Paramétrage** » puis sur « **Plan de Paye Dossier** ».

Positionnez-vous sur votre module de cotisation syndicale CASC-SVP (dans notre exemple le module **1444/00**). Positionnez-vous dans la colonne « **Actif** » et sélectionnez l'option **NON**.

Exemple (sur la base des modules 1444/00 et 1444/01)



Cliquez sur le bouton **Fermer** et à la question « *Mise à jour des fichiers ?* » cliquez sur **OUI**.

S Gestion du plan de paye Dossier

Fichier Edition Spécial ?

Imprimer Nouveau Supprimer Renumérotation module Renumérotation colonne Occupation colonnes Gestion des groupes Changement des taux Sauvegarde du paramétrage Fermer

Date dernière modification du Noyau : 16/01/2025

Accès au module 1444 Rechercher module Colonne Mot

Pas les lignes Obsolètes  
 Uniquement la recherche  
 Toutes les spécificités  
 Les spécificités de ce plan  
 Les lignes sélectionnées

Affichage détail  
 Oui  
 Non

Légende  
Groupe à vérifier  
Société Recherche  
Dossier Obsolète

Ok	Mod	/	Libellé	Ty	Valeur Taux	Valeur Euro	Net Social	Livre Base	Livre Résultat	Livre Résultat 2	Début validité	Fin validité	Actif
	1443												
	1444		CASC-SVP INTERMITTENT	M	0,4000				CASC SVP				Non
	1444	1	CASC-SVP PERMANENT	M	0,4000				CASC SVP				Non
	1480		MUTUELLE						MUT SAL				

### Recommandation

Afin d'éviter d'avoir une double cotisation, nous vous recommandons de vérifier que la cotisation CASC-SVP n'apparaît qu'une seule fois sur vos bulletins de paie.